

Projet Pédagogique



Accueil Périscolaire

Introduction

Le projet pédagogique est un contrat de confiance passé entre l'équipe, les intervenants, les enfants, les agents de la collectivité...Il permet de donner un sens aux activités qui sont proposées. C'est en fonction des intentions politiques des élus et du Projet Éducatif qu'il est élaboré.

Ce document sera retravaillé tous les ans avec les équipes d'animation et sera si besoin réajusté en cours d'année, car il est réalisé en fonction du public accueilli mais aussi en fonction des personnes présentes dans l'équipe.

Localisation et Description des lieux d'accueil Péri-scolaire

La commune de Montrevault-Sur-Èvre gère l'accueil périscolaire qui compte 9 sites d'accueil. La commune est divisé en 4 quartiers.



Lieux d'accueil	Adresse
La Chaussaire	Accueil Périscolaire / Rue du Centre 02.41.71.87.24
La Boissière	Accueil périscolaire - École St Nicolas 8 rue de la boucle d'or
La Salle et Chapelle Aubry	Accueil Périscolaire – Salle les petits gourmands – Les Minières 02.41.75.13.14
Le Fueille	Espace FIGULINA Accueil Périscolaire Rue du Bois Chéri 02.41.63.63.62
Montrevault	Accueil Périscolaire / 18 Rue Foch 02.41.30.08.92
Le Puset Doré	Espace Plurivalent / Rue du commerce 02.41.56.38.90
Saint-Pierre-Montlimart	Maison de l'Enfance 18 avenue de la croix verte 02.41.70.95.14
Saint-Quentin-en-Mauges	Accueil Périscolaire / 6 Rue Saint Louis 02.41.70.90.81
Saint-Rémy-en-Mauges	Accueil Périscolaire Ecole Maternelle St Joseph 11Rue de l' Evre 02.41.46.13.76

Site du Fief-Sauvin
à compter de Janvier 2019

Fonctionnement

Les différents sites d'accueil périscolaire sont organisés et gérés directement par la commune de Montrevault-Sur-Èvre (service Affaires Scolaires) et accueillent les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune.

L'accueil périscolaire est un temps de transition entre le temps en famille et le temps scolaire. Il permet de répondre aux besoins des familles en proposant un accueil complémentaire de l'école, le matin avant la classe et le soir après l'école.

Au-delà de la garde de l'enfant, il s'agit de créer au travers de l'accueil périscolaire, un environnement permettant à l'enfant de vivre des moments de détente, de convivialité, mais aussi d'éducation et d'apprentissage.

L'accueil périscolaire est déclaré comme un accueil de loisirs auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Il suit les recommandations de la Protection Maternelle Infantile pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Les accueils périscolaires sont ouverts les jours d'école (avant et après l'école), aux horaires suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : ouverture à 7h00 et fermeture à 19h00

Une spécificité est mise en place pour le midi sur le site de St Pierre Montlimart, l'accueil périscolaire est ouvert de 11h45 à 12h30.

La tarification se fait au quart d'heure, selon huit tranches de quotient familial (de 0,43 à 1,11€).

Déroulement d'une journée type

7h : Ouverture de la périscolaire, accueil échelonné et personnalisé des enfants

7h-8h : Petit déjeuner pour les enfants qui le souhaitent (tartines de pain grillées avec beurre, confiture ou nutella, céréales, cracottes, lait, jus d'orange, cacao, eau, fruits, yaourts...) + Possibilité de brossage de dents (les enfants apportent leurs trousse de toilettes)

7h-9h : Activités préparées en amont par l'équipe d'animation et proposées aux enfants, jeux libres...

8h30/45 : (en fonction des horaires de chaque école) : Trajet péri-école. Les enfants (en maternelle) sont emmenés dans leurs classes respectives.

16h/16h15 : Préparation du goûter par un animateur (pain, cracottes, céréales, cake, gâteaux secs, laitage, compote, fruits frais...),

16h30/45 : Trajet école-péri

Goûter pour les enfants

16h30-19h : idem matin + jeux/activités à l'extérieur

Départ échelonné des enfants

19h : Fermeture de la périscolaire

En fonction du nombre d'enfants et de la capacité des locaux, les enfants sont répartis par tranche d'âge dans différentes salles.

L'équipe éducative

L'équipe se compose :

- d'une Coordinatrice-Responsable du Service Accueil Périscolaire
- de 4 Directrices du service Accueil Périscolaire et du service pause méridienne (1 par quartier)
- d'1 animateur référent sur chaque site d'accueil
- d'animateurs sur chaque site d'accueil en fonction du nombre d'enfants accueillis (1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans)

Les animateurs (diplômés BAFA ou équivalent) ont un rôle d'écoute et une mission éducative primordiale. Ils proposent des activités en lien avec la demande de l'enfant, en veillant à ne rien leur imposer. Les animateurs doivent apporter une sécurité :

- physique, en aménageant un espace, un cadre et des règles
- morale, en véhiculant des valeurs de bonne moralité
- affective aux enfants, en étant attentif à leurs besoins (notamment lors de la « séparation » avec le parent qui peut être un moment difficile pour l'enfant et le parent).

Les animateurs appliquent et font appliquer les règles de vie.

La directrice est chargée d'organiser, de dynamiser les sites dont elle est responsable. Pour cela, elle met en place des réunions avec les animateurs afin d'organiser les activités, de pallier aux éventuels dysfonctionnements, de mettre en place différents projets en équipe.

Elle doit être joignable à tout moment pendant les horaires d'ouverture des accueils périscolaires, et disponible pour intervenir rapidement en cas de nécessité.

Elle assure l'accueil et le suivi des stagiaires intervenants sur la structure.

Afin d'assurer la cohérence entre les différents sites d'accueils, des réunions régulières seront mises en place entre :

- les directrices et les animateurs-référents des sites
- les directrices et tous les animateurs des sites
- la directrice et les animateurs de chaque quartier

Nos Intentions Éducatives

Un règlement unique a été mis en place sur les différents sites d'accueils périscolaires, mais la gestion des sites est adaptable en fonction des envies de l'équipe d'animation.

L'équipe propose cependant une cohérence dans ses différents accueils périscolaires et s'appuie sur des valeurs éducatives communes et essentielles pour définir ses objectifs.

- 1) Assurer le bien être et la sécurité des enfants
- 2) Préserver le rythme de l'enfant et respecter ses besoins
- 3) Favoriser l'intégration de tous, le respect et la vie en collectivité
- 5) Inclure les familles dans la vie de la périscolaire
- 6) Favoriser la formation de l'équipe pédagogique

Nos Actions / Moyens

1) Assurer le bien être et la sécurité des enfants

- * Assurer un accueil chaleureux et personnalisé (matin et soir)
 - accueillir l'enfant par son prénom
 - être à l'écoute et disponible quand un enfant arrive
- prendre le temps de discuter avec l'enfant et son parent
(= transmissions pour le bon déroulement de la journée de l'enfant)
- * Aménager l'espace de façon chaleureuse, accueillante et sécurisante
 - proposer différents espaces (lecture, jeux, coloriages, dînette...)
- aménager un espace maternelle et un espace primaire
(selon les effectifs et les locaux)
 - assurer la sécurité des enfants en adaptant l'espace, le cadre et les règles aux différentes tranches d'âges
- * Assurer la sécurité des enfants lors des déplacements péri / école
 - port du gilet jaune obligatoire par les animateurs
 - sensibilisation des enfants aux règles de sécurité / « code piéton »



2) Préserver le rythme de l'enfant et respecter ses besoins

- * Prendre en compte les besoins de chaque enfant et respecter les rythmes de chacun (suivant l'âge)
 - proposer des activités différentes et adaptées aux différentes tranches d'âge :
 - activités libres et en autonomie (perles à souder, pixel art, pâte à modeler, sable magique, coloriages, jeux de construction, dînette, légo, jeux extérieur...)
 - activités manuelles préparées en fonction d'un thème, d'une saison... (bricolage, peinture sur vitres, motricité...)
 - temps forts en lien avec l'actualité, les anniversaires, les fêtes traditionnelles (actualité sportive et culturelle, goûter d'anniversaire, Noël, fête des parents...)
 - temps forts en lien avec les services ludothèque / lecture publique (animations autour du livre et des jeux...)
- laisser le libre choix à l'enfant d'y participer ou non
 - accompagner l'enfant, être disponible pour lui, à son écoute, tout en le laissant « maître » de ce qu'il veut faire

3) Favoriser l'intégration de tous, le respect et la vie en collectivité

- * Tous les enfants seront accueillis et intégrés de la même façon, sans discrimination
 - les capacités de chacun seront mises en valeur
 - les activités proposées seront adaptées à tous

- des activités, des jeux pour mieux comprendre et accepter les différences pourront être mis en place

* Des valeurs de respect seront véhiculées par l'équipe d'animation

- des règles de vie seront établies avec les enfants et présentées de façon ludique
- les animateurs insisteront sur la politesse, l'entraide, le respect, le plaisir dans le jeu, les règles de vie en groupe...

4) Inclure les familles dans la vie de la périscolaire

* Développer l'affichage et la communication

- important pour que le parent sache ce que vit / fait son enfant à la périscolaire

- important pour que le parent reconnaisse le travail de l'animateur comme professionnel de l'enfance (l'accueil périscolaire n'est pas une garderie)

* Établir une confiance simple avec les parents

- favoriser les échanges avec les familles, être à leur écoute concernant leurs souhaits, leurs questions, ...

* Proposer des « temps forts »

- par exemple « jeux ludothèque » ou « lecture publique » sur un temps de périscolaire soir, où le parent est invité à jouer/lire avec son enfant à des jeux qu'ils ne connaissent pas forcément.

= moment convivial où les échanges sont plus simples et faciles



5) Favoriser la formation de l'équipe pédagogique

* Mettre en place des réunions d'équipe régulières où :

- l'équipe se questionne (sur ses pratiques, ses difficultés, ses points à améliorer...)
- l'équipe propose de nouvelles choses (aménagement de l'espace, activités, thèmes abordés...)
- l'équipe se forme (proposition de formation CNFPT...)
- les valeurs et compétences de chacun seront reconnues et mises en valeur

* Établir une relation de confiance et d'entraide au sein de l'équipe

- pour que tous les animateurs aillent dans le même sens dans leur pratique et soient cohérents

- pour que chacun se sente reconnu

L'évaluation

Elle se fait tout au long de sa mise en place pour apporter les modifications, dans le but de répondre au plus près aux besoins des enfants, évaluer son impact et sa corrélation avec les objectifs pédagogique retenus pour la période.

L'évaluation se fera à différents niveaux :

- Avec les enfants (et leurs familles) de manières collectives, formelles et informelles
- Avec les animateurs et les responsables

1) Évaluation des activités :

Les bilans d'activités permettront d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés par l'activité sont atteints et ainsi de juger la pertinence concernant le choix des activités par rapport aux objectifs pédagogiques.

Pour cela, les animateurs feront un point avec les enfants pour recueillir leur ressenti.

2) Évaluation des agents :

Tous les ans, chaque agent passera un bilan individuel avec son responsable hiérarchique. Ce moment sera l'occasion de faire le point sur l'année passée, sur ses points forts, ses points faibles, ses perspectives d'évolution, ses besoins et souhaits de formation...

Ces évaluations seront basées sur l'échange et le dialogue.

3) Évaluation de l'implication des familles

L'implication des parents s'évaluera par le retour sur les activités de leurs enfants, par leurs observations, par leur participation aux temps forts...

Les outils :

- Réunions formelles et informelles :

- Enfants/animateurs
- Animateurs/animateurs
- Animateurs/directeur
- Parents/équipe

- Bilan de débriefing régulier
- Réunion de régulation
- Retour individuel et par groupe
- Observations